

# LE CHARREYSONNANT



*N° 10 - Août 2015*

## **Le Mot du Maire**

Chères amies, chers amis,

Ce début d'été brulant n'empêche pas notre équipe municipale de travailler pour prendre soin de notre village. Charrey sur Saône avance : ainsi, après l'aire de jeux terminée qui, selon les retours en Mairie, est une réussite, les demandes de subventions, concernant la réfection de voirie et de sécurisation de nos routes, sont revenues favorablement. C'est pourquoi les travaux débiteront dès la rentrée.

En attendant la concrétisation de ces projets, le temps des vacances pour les aoûtiens a sonné. Très bel été à tous !

Bien amicalement  
Sylvain DOISNEAU

## **La Place Saint Pierre, ses aménagements et les prescriptions**



La place Saint Pierre continue sa métamorphose : vous pouvez désormais profiter pleinement de la Place avec les 2 bancs supplémentaires de chaque côté de l'aire de jeux pour enfants. Une grande corbeille a également été installée et permettra à tous de jeter papiers et petits emballages cartonnés. Les cannettes métalliques et bouteilles seront tolérées dans la corbeille, ceci afin d'éviter de trouver des débris de verre sur la place et en

particulier autour ou sur les bancs qui jouxtent l'aire de jeux, comme vus récemment (photo ci-contre).

Nous rappelons :

- qu'il existe les bacs dédiés à ces déchets au Point d'Apport Volontaire situé derrière la Mairie
- que, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, les espaces publics de jeux pour enfants sont transformés en zones non-fumeurs. Toute infraction pourra être verbalisée.
- qu'il est interdit de jeter des mégots dans la corbeille en raison des risques de feu ou de les disséminer sous les bancs à la portée des jeunes enfants.
- Un pot en terre rempli de sable et destiné à la récupération des mégots se trouve dorénavant à côté du banc situé sous le panneau de commande d'éclairage du boulodrome



*Mairie – 2, Place Saint Pierre 21170 Charrey-sur-Saône Email : [lecharreysonnant@laposte.net](mailto:lecharreysonnant@laposte.net)*

## L'Echo des champs : le cassis

Autour de Charrey se trouve une grande production de cassis appartenant à la famille Bonnardot de Bonnencontre. Le cassissier est classé dans la famille des Grossulariacées. En Bourgogne, les principales variétés cultivées sont celles qui conviennent à l'élaboration de la crème de cassis : le Noir de Bourgogne très aromatique et le Blackdown. Ce fruit, produit phare de Bourgogne, est récolté début Juillet.



Le principal marché pour les fruits bourguignons reste celui de la liquoristerie. Le cassis est broyé pour que la peau assez épaisse éclate. Il est ensuite placé en cuve dans laquelle on ajoute de l'alcool neutre. Il macère ainsi pendant plusieurs semaines. Ensuite est récupéré le premier jus qui se trouve au fond de la cuve que l'on appelle le jus d'égouttage. Puis, les matières solides restantes sont pressées pour récupérer le jus de pressurage. Ces deux jus sont mélangés et filtrés à plusieurs reprises. Le sucre est ensuite rajouté et la mise en bouteilles se fait ;

La crème de cassis moderne est apparue à Dijon en 1841. Elle succédait aux gelées à usage médicinal et aux ratafias de cassis produits pendant l'Ancien Régime et jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle en faisant macérer les grains de cassis dans de l'alcool. Les cassissiers étaient alors plantés à l'extrémité des rangs de vigne dans les vignobles de la Bourgogne sur la côte de Beaune ou la côte de Nuits.

Mais les transformateurs de cassis du Pays beaunois ne s'arrêtent pas à la production de la crème de cassis. Une multitude de produits, plus originaux les uns que les autres sont créés avec ce fruit aux multiples vertus. Jus, confiture, vinaigre ou même poivre de cassis sont des exemples d'idées exploitées par les producteurs et transformateurs.

Des idées qui sortent des sentiers battus comme à la Ferme de Concoeur-et-Corboin, où le ketchup de cassis est devenu un produit incontournable ou encore l'hydrolat de cassis. Les feuilles de cassissier sont récoltées et distillées à la vapeur d'eau. Il peut être utilisé en cosmétique, en cuisine, ou même pour soigner les rhumatismes.



### Le passeport biométrique

Depuis 2009, pour une demande de passeport, il faut passer par une Mairie équipée d'un site biométrique. En Côte d'Or, 20 mairies sont concernées dont : Auxonne, Chenôve, Chevigny-Saint-Sauveur, Dijon (mairie centrale et mairies de quartier), Nuits-Saint-Georges, Quétigny et **Seurre**.

Les pièces nécessaires à l'enregistrement (*pièce d'identité, 2 photos, justificatif de domicile, carte d'identité ou extrait de naissance datant de moins de 3 mois, timbre fiscal*) sont vérifiées et scannées sur place, puis envoyées, dématérialisées, à un site national, puis sur la plateforme régionale de Nevers, dédiée aux passeports; celle-ci les valide avant de les envoyer en production à l'imprimerie de Douai. Il faut compter environ 3 semaines de délai.

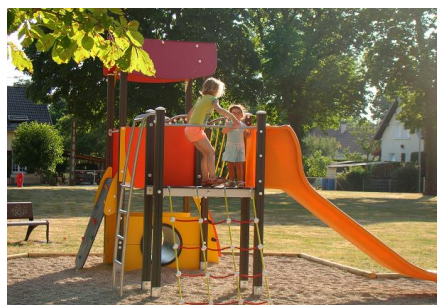
**Le passeport est valable 10 ans pour une personne majeure, 5 ans pour un mineur. Il est à rappeler qu'un mineur doit disposer d'un passeport personnel.**

Le coût du passeport est de 86 euros pour un adulte, 17 euros pour un enfant jusqu'à 14 ans et 42 euros pour les jeunes de 15 à 17 ans.

Pour de plus amples informations rendez-vous sur le site [www.cote-dor.gouv.fr](http://www.cote-dor.gouv.fr), rubrique démarches administratives.

## La fête du 14 Juillet à Charrey

Petits et grands étaient tous au rendez-vous pour cette très agréable journée festive : Apéritif avec chant de la Marseillaise interprété par Mélanie à la flûte traversière, délicieux gigots et poulets rôtis à la broche par Jean Claude, Laurent et Séverine et le traditionnel tournoi de pétanque, au cours duquel Nicole et Michel Jouvenceau se sont fait remarquer, par leur ténacité et leur excellent jeu, chacun de leur côté. C'est ainsi que l'équipe Michel et Bernard a remporté la finale du tournoi et que l'équipe Nicole et Julien a gagné la petite finale, sous les applaudissements de la foule. Les enfants ont pu jouer sur leur nouvelle aire de jeu ou pour les plus grands s'initier à la marchande au stand de la buvette.



### Etat Civil :



Monsieur Roger Wante, décédé le samedi 11 Juillet 2015

## Il y a un siècle, le Conseil délibérait...

Séance du 21 Septembre 1915 :

- Ouvre un crédit de 50 F pour venir en aide aux agriculteurs des régions dévastées par la guerre. La somme sera versée au Comité présidé par Mr le Docteur Chauveau

Séance du 3 Octobre 1915 (7h1/2 du soir)

- Décide que pour le pâturage du Pré de Racy (territoire d'Esbarres), les propriétaires payeront 1,55 F par vache, 0,50 F par veau et chèvre ;
- Remise de primes annuelles : considérant les circonstances actuelles, exempte de la prime annuelle pour 1915 :
  - o Monsieur POTOT, amodiatiaire de la chasse communale
  - o Monsieur AMIOT, amodiatiaire des jeux de la fête locale
- Fixe à 116 le nombre d'affouagistes, la redevance à 18 F par chaque ayant-droit

## Redécouvrez l'histoire de Charrey en un clic.....



**Charreysursaone.free.fr**

## Le Charreysonnant fait marcher vos neurones!



### Problème numéro 6 : il était une fois la Papouasie

En Papouasie, vivent des « Papous » et des « pas Papous ».

Parmi les « Papous », il y a des « papas Papous » et des « Papous pas papas ».

Mais, il y a aussi des « papas pas Papous » et des « pas Papous pas papas ».

De plus, il y a des « Papous pas papas à poux » et des « papas pas Papous à poux ».

En revanche, il n'y a pas de « papas Papous à poux », ni de « pas Papous pas papas à poux ».

Sachant qu'il y a 240 000 poux, en moyenne 10 par tête et qu'il y a deux fois plus de « pas Papous à poux » que de « Papous à poux », pouvez-vous déterminer le nombre de « Papous pas papas à poux » et en déduire le nombre de « papas pas Papous à poux ».

**Indice pour résoudre le problème N°5 : ce n'est pas mathématique !**

### **Réponse au problème n°4 Charreysonnant n°8 : l'œuf et les 2 sabliers**

La solution la plus simple : vous retournez les 2 sabliers. Dès que A est vide (7mn), vous mettez votre œuf à cuire. Il reste à ce moment-là 4 mn dans B. Quand B est vide, vous le retournerez et vous avez ainsi vos 15 mn (4 + 11)